

Communiqué – 25 janvier 2016

EDITION 2015 DU CONCOURS « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS » : LUMIERE SUR LES 12 PROJETS NOMINES

Paris, le 25 janvier 2016 – La Fondation FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) et l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) révèlent aujourd'hui les 12 nominés de l'édition 2015 du concours « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS ». Ces derniers ont été sélectionnés pour leurs projets d'innovation économique, sociale et environnementale dans l'un des 500 quartiers en rénovation urbaine.

Parmi ces 12 projets, 4 seront désignés lauréats 2015 le 15 février 2016, jour de la cérémonie de remise des prix du concours.

INNOVATION SOCIALE (parrainé par ENGIE)

One, two, three rap (Paris 17ème/20ème et La Courneuve, Saint-Denis, Saint-Ouen)

L'Accorderie Pau Béarn (Pau)

Vers un Réseau d'Achat en Commun (Villeurbanne et Lyon)

CREATION D'ACTIVITE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (parrainé par VINCI)

Le Cloître (Marseille, quartiers Nord)

SAS premier conseil (Sevran, Garge, Drancy, Le Blanc Mesnil et Paris XIVe)

Association Créative (Garges-Lès-Gonesse)

INSERTION PROFESSIONNELLE (parrainé par le CGET)

Rêv'elles (tous les quartiers d'Ile-de-France)

AVEC (Marseille)

Un logement = un emploi (La Rochelle)

VIE QUOTIDIENNE ET LIEN SOCIAL (parrainé par l'USH)

Centre social du Vermandois (Saint-Quentin)

Club des locataires (Saint-Denis Plaine Commune)

Association Franciade (Saint-Denis et Stains)

LES 12 PROJETS 2015 NOMINES

INNOVATION SOCIALE (parrainé par ENGIE)

>**One, two, three rap** : ateliers d'anglais gratuits à travers la culture Hip Hop et mise en place de MOOC (Massive Open Online Courses).

>**L'Accorderie Pau Béarn** : favorise la mise en relation de personnes en utilisant un système d'échange de compétences et de savoir-faire sur la base d'une monnaie sociale et d'une rémunération par le temps, suivant le système national des Accorderies de France.

>**Vers un Réseau d'Achat en Commun** : favorise le groupement d'achats dans les quartiers prioritaires de l'agglomération lyonnaise pour permettre l'accès à des produits de qualité à prix raisonnable grâce à la négociation de prix de groupe (assurances, prix de gros).

CREATION D'ACTIVITE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (parrainé par VINCI)

>**Le Cloître** : utilise une ancienne abbaye pour en faire un pôle d'économie sociale et solidaire tourné vers l'alimentation, l'horticulture et le maraîchage avec Cuisine mode d'emploi(s). C'est aussi un lieu d'hébergement des producteurs locaux et un restaurant solidaire.

>**SAS premier conseil** : accompagnement à la création d'entreprise et regroupement de startups en pôles d'activités, afin de mutualiser les différentes compétences.

>**Association Créative** : « Bus l'initiative » est un bus qui cherche à sensibiliser à la création d'entreprise et informer sur les dispositifs d'accompagnement à l'emploi et à la formation dans les quartiers.

INSERTION PROFESSIONNELLE (parrainé par le CGET)

>**Rêv'elles** : parcours d'accompagnement destiné aux jeunes filles issues de quartiers populaires (de 16 à 20 ans), afin de les aider à développer leur potentiel et à poser les bases d'un projet professionnel en accord avec leur personnalité et leurs ambitions.

>**AVEC** : espace dédié à la formation et à l'accueil de familles, comprenant les services d'une micro-crèche pour le public concerné.

>**Un logement = un emploi** : parcours d'accompagnement initié par le bailleur social Atlantic Aménagement qui propose aux habitants des quartiers prioritaires des offres de stage, d'emploi et un tutorat réalisé par les salariés volontaires de la structure.

VIE QUOTIDIENNE ET LIEN SOCIAL (parrainé par l'USH)

>**Centre social du Vermandois** : « Solidarité » est un ensemble d'actions solidaires créatrices de lien social et d'auto-réhabilitation des logements des quartiers prioritaires avec les habitants.

>**Club des locataires** : rassemblement de locataires pour faciliter l'accès à des biens et services (type assurance locative), afin de permettre de négocier auprès des entreprises, mais aussi des artisans et commerçants locaux.

>**Association Franciade** : ateliers de bricolage proposés aux habitants et mise en place de chantiers solidaires.

La cérémonie de remise des prix du concours se déroulera le **15 février de 16h à 18h** à l'Assemblée Nationale, Hôtel de Lassay, 128 rue de l'Université 75007 Paris.

LE CONCOURS « S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS » EST UNE INITIATIVE DE LA FONDATION FACE ET DE L'ANRU



Créée en 1993, à l'initiative de Martine Aubry, avec 15 Grands Groupes, la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), est aujourd'hui présidée par Gérard Mestrallet, Pdg du Groupe Engie. C'est un réseau national de 72 structures locales qui participent à des **actions de prévention et de lutte contre l'exclusion, les discriminations et la pauvreté** en apportant toutes leurs compétences d'acteurs économiques.

FACE conduit ses actions en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Reconnue d'utilité publique, la Fondation, rassemble et mobilise aujourd'hui plus de **5 250 entreprises locales et nationales**, Grands Groupes et PME, souhaitant s'inscrire dans une relation dynamique avec leur environnement.

Dans chaque champ d'intervention de la Fondation, des actions sont animées par les **72 structures locales**, avec la participation active des entreprises et de leurs salariés : parrainage, parcours qualifiant, insertion par le sport et la culture, rattachage scolaire, orientation métiers, actes de médiation sociale, accompagnement diversité des entreprises, accompagnement des collectivités, animation des ZFU, mécénat de solidarité, autant de moyens pour lutter contre les inégalités sociales en France.



L'ANRU met en œuvre des projets de **renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants**. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le Programme « Quartiers Anciens » (PNRQAD), et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.

L'ANRU est également opérateur au titre **du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), avec une enveloppe d'1 milliard d'euros**, pour la mise en œuvre de projets destinés à la Jeunesse, à la Ville et aux Territoires durables ainsi qu'au co-investissement immobilier dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

Pour en savoir plus : www.anru.fr

Concours organisé en partenariat avec



Contact presse : agence Econovia

Déborah Zeitoun deborah.zeitoun@econovia.fr - 06 59 94 78 61

Céline Ducleux celine.ducleux@econovia.fr - 09 83 42 23 61